Région Hauts-de-France

HAUTS-DE-FRANCE - USA (MARYLAND) : CAP SUR 2026, ANNEE DU 250e ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE AMERICAINE

Appel à Manifestation d'Intérêt - Recensement des initiatives éducatives, sportives, économiques, culturelles et mémorielles… prévues en 2026.

CONTEXTE

Les relations entre la Région Hauts-de-France et l'Etat du Maryland s'inscrivent dans un héritage historique. Charles Caroll, issu d'une famille du Maryland, a été formé chez les Jésuites à Saint-Omer avant de devenir l'un des signataires de la Déclaration d'indépendance américaine.

Depuis 2020, la Région Hauts de France et l'Etat du Maryland sont liés par un accord de coopération, renouvelé en octobre 2025, ouvrant ainsi une nouvelle étape de leur partenariat.

Dans ce contexte, l'année 2026, marquant le 250e anniversaire de la Déclaration d'indépendance américaine, revêt une résonance particulière en Hauts-de France.

La Région Hauts-de-France souhaite saisir cette occasion pour renforcer les liens qui unissent les territoires, les institutions culturelles, les associations, les établissements de formation, les acteurs économiques, les citoyens des Hauts-de-France avec les États-Unis, en particulier avec l'Etat du Maryland.

Aujourd'hui, ce sont les initiatives des acteurs locaux qui assurent la continuité du dialogue et favorisent la coopération. Elles créent des ponts entre les territoires et les citoyens, entretiennent une amitié vivante et valorisent des échanges concrets, dans les domaines éducatifs, culturels, sportifs, économiques et mémoriels. Ce tissu relationnel, fondé sur l'action de terrain et la proximité, s'avère essentiel pour préserver le lien et renouveler le partenariat franco-américain dans toute sa diversité.

Cet Appel à manifestation d'intérêt (AMI) permettra d'apporter le soutien régional aux initiatives de coopération franco-américaine, notamment en :

- labellisant les initiatives ;
- facilitant la mise en relation entre partenaires français et américains ;
- donnant de la visibilité aux projets qui incarnent l'amitié franco-américaine.

OBJECTIFS DE L'AMI

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à soutenir les initiatives de coopération franco-américaine, sous la forme de :

- nouveaux partenariats entre des communes des Hauts-de-France et des États-Unis (prioritairement le Maryland) ;
- coopérations concrètes entre collectivités, associations, musées, établissement d'enseignement et de formation, universités, acteurs culturels, économiques, touristiques ;
- actions de valorisation des lieux de mémoire franco-américains situés en Hauts-de-France ;
- échanges culturels et artistiques (musiciens, chercheurs, créateurs…) entre les deux pays.

AXES PROPOSÉS

La Région Hauts-de-France souhaite fédérer et mettre en valeur des initiatives autour des enjeux de la jeunesse, de la mémoire, de la coopération économique, culturelle, sportive, éducative, de tourisme.

Le format des actions est libre et tiendra compte des spécificités territoriales, des compétences des collectivités territoriales et de leurs partenaires.

Les projets pourront s'inscrire dans un ou plusieurs des axes suivants :

- culture et patrimoine : valorisation des musées, sites de mémoire en Hauts-de-France, accueil d'artistes américains dans des évènements en Hauts-de-France, échanges croisés avec des artistes régionaux ;
- économie et innovation : partenariats économiques et projets innovants impliquant des acteurs des Hauts-de-France et du Maryland, dans des secteurs comme la transition énergétique, l'intelligence artificielle ou l'industrie de pointe, afin de favoriser l'échange de savoir-faire et le développement de projets communs ;

- société civile et citoyenneté : initiatives portées par des associations, jumelages citoyens, club franco-américains, coopération entre ONG et acteurs locaux ;
- développement territorial : initiatives conjointes entre collectivités locales, en particulier avec des communes du Maryland ;
- éducation, jeunesse, recherche : programme d'échanges scolaires et universitaires, projets scientifiques collaboratifs ;
- tourisme et attractivité : actions conjointes pour valoriser les territoires des HDF et du Maryland.

Les porteurs de projet sont invités à mettre en avant l'intérêt local attendu dans cette coopération : développement économique local, enrichissement culturel, opportunités de réseautage …

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Cet AMI est ouvert aux :

- collectivités locales, établissements publics et organismes consulaires ;
- universités, établissements d'enseignement et centres de recherche ;
- entreprises et clusters ;
- institutions culturelles et artistiques, musées, réseaux de mémoire ;
- associations et organisations de la société civile.

Les porteurs de projet peuvent proposer :

- de nouveaux jumelages ;
- des projets de coopération ou d'échange ;
- des événements ou manifestations à labelliser ;
- des actions commémoratives ou culturelles.

Une attention particulière sera apportée aux projets impliquant des acteurs du Maryland ou se déroulant au Maryland.

Les porteurs de projets intéressés sont invités à transmettre une courte présentation (2 pages max) comprenant :

- présentation de la structure (commune, lycée, association, musée, etc.) ;
- description succincte du projet ou de l'événement proposé en précisant les moyens de communications envisagés pour sa promotion ;
- dates et lieu prévus pour la mise en œuvre ;
- partenaires pressentis ou déjà impliqués (en Hauts-de-France et/ou aux États-Unis et notamment dans le Maryland).

Les candidatures retenues bénéficieront de :

- l'attribution d'un label régional « Hauts-de-France & États-Unis : 250 ans de liens » ;
- une double labellisation : Région Hauts-de-France et ambassade des Etats-Unis en France, pour les projets à buts non lucratifs ;
- une mise en réseau avec des partenaires américains, notamment dans le Maryland.

CALENDRIER :

- date de lancement : 01/12/2025 ;
- date de clôture : 16/02/2026 - 12h00 ;
- mise en œuvre des projets : courant 2026, en lien avec la programmation officielle du 250e anniversaire du Maryland ;
- proposition à envoyer à : dri@hautsdefrance.fr ;
- évènement de restitution le 4 juillet 2026.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets seront évalués selon :

- leur pertinence et originalité dans le cadre du 250e anniversaire ;
- leur impact concret sur la coopération Hauts-de-France - Maryland ;
- leur dimension participative et inclusive, notamment en direction des jeunes ;
- leur faisabilité et calendrier de mise en œuvre ;
- leur potentiel de rayonnement international.